

PROJET D'INTÉGRATION D'UNE ŒUVRE D'ART AU BASSIN BROWN EN 2008

Pour une proposition au Port de Québec

EN GUISE D'INTRODUCTION...

Nous empruntons ces quelques paragraphes au site web du Port de Québec consacré au projet *À la rencontre des eaux et des hommes*, offert à la population pour célébrer le 400^{ième} anniversaire de la fondation de Québec.

*Avec la réalisation du projet **À la rencontre des eaux et des hommes**, le Port de Québec et le gouvernement du Canada participeront à faire du 400^{ième} anniversaire de Québec un moment de rencontre unique et historique. Pour ce faire, ils proposent la redécouverte de sites empreints de symboliques pour la ville avec le réaménagement de la Baie de Beauport, de la Pointe-à-Carcy et du Bassin Brown.*

La Baie de Beauport : un lieu pour PROFITER du fleuve

La Pointe-à-Carcy : un lieu pour VIVRE le fleuve

Le Bassin Brown : un lieu pour DÉCOUVRIR le fleuve

*Le **Bassin Brown** est un lieu hautement historique qui a été lié aux activités portuaires à travers le temps. Reliant le fleuve aux plaines d'Abraham, le Bassin Brown sera un endroit de prédilection pour souligner les moments historiques dont il a été le théâtre, notamment l'arrivée de Wolfe avant la conquête de 1759, et ce, avec tout le cachet et l'ambiance maritime du quartier du Cap-Blanc.*

(...) On (y) retrouvera notamment un centre d'interprétation complet et vivant, une grande promenade aménagée qui reliera l'escalier du Cap-Blanc à la rive, des berges accueillantes ainsi que l'historique quoi Léonard partiellement consolidé.

Budget annoncé pour le réaménagement du Bassin Brown: 7,1 M \$

UNE ŒUVRE D'ART AU BASSIN BROWN ?

À la demande des Amis de la Vallée du Saint-Laurent, j'ai visité le Bassin Brown en compagnie du président, M. André Stainier. L'objectif de la visite était de vérifier la possibilité d'intégrer à l'un des deux piliers ducs d'Albe une œuvre d'art créée spécifiquement pour l'endroit dans le cadre du grand thème 2008 : **À la rencontre des eaux et des hommes.**

Au moment de la visite je n'avais pas encore consulté la documentation accessible par internet. J'ai donc arpenté les vestiges du Bassin Brown avec un regard libre de toute influence. Le site m'a enthousiasmée.

Ce que j'ai vu, à marée basse :

- les vestiges vermoulus du quai Léonard
- deux immenses piliers cylindriques recouverts d'acier et surmontés chacun d'un édicule carré en béton, sans toiture, ainsi que trois **trios de colonnes d'acier** qui excèdent en hauteur les piliers. Deux de ces trios sont attachés aux piliers alors qu'un troisième, autonome, planté dans l'eau à quelques mètres du pilier sud, le prolonge visuellement et oriente le regard vers la rive sud et le pont de Québec.

Puis-je avouer que j'ai été séduite par le trio de colonnes qui s'élevait librement et sans contrainte au-dessus du plan d'eau ? Je me disais, qu'en lui-même, ce triptyque était la base rêvée pour une sculpture, alliée du fleuve, dont la conception tiendrait compte du jeu des marées et des lumières changeantes du ciel.. Je me disais *...L'art touche à la science par le monde formel qui est l'élément de son œuvre, il entre dans le plan social en s'adressant à notre faculté d'aimer.... L'art est appel à la communion des hommes. Élie Faure, L'art antique, introduction à la première édition (1909)*

À la suggestion d'André Stainier, j'ai ensuite consulté les pages web de *Le Bassin Brown, un lieu pour découvrir le fleuve*. Passionnant projet de réaménagement ! Les mérites en sont évidents.

Cependant on n'y retrouve plus les colonnes de support (c'est ainsi que les décrit l'architecte, M. Georges Amyot auprès de qui je me suis informée). Quelle déception ! D'après M. Amyot, elles seront rasées à hauteur de la plus basse marée. Les édicules de béton subiront le même sort et je ne le déplore pas car leur apparence bunker n'est pas très engageante, encore que....

S'il se confirme qu'il n'est pas possible de sauver le triptyque autonome, demeure l'alternative du pilier nord qui est toujours là et pourrait se prêter avec pertinence à l'intégration d'une œuvre d'art, alliée du site.

PROJET DE CONCOURS SUR INVITATION POUR L'INTEGRATION D'UNE ŒUVRE D'ART AU BASSIN BROWN

Ce qui suit, *Projet de concours sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'art au Bassin Brown*, établit la séquence des étapes à franchir avant d'en arriver à l'installation de l'œuvre.

1. **Consultation des membres du c.a.** au sujet du projet. Correction éventuelle du document et décision de présenter le projet au Port de Québec.
2. **Transmission du document corrigé aux autorités du Port.**
3. Si le projet est accepté par le Port, **création du comité d'intégration** qui, après une visite des lieux et consultation du projet de réaménagement, établira le **programme d'intégration** (cahier de charges).

- **Le comité d'intégration:**

Il sera composé de cinq à six personnes. Devraient s'y retrouver : un représentant du Port, l'architecte du projet de réaménagement, un membre des AVSL, un représentant des riverains (si nécessaire) et deux artistes en arts visuels à titre d'experts et de pairs.

- **Le programme d'intégration :**

Il contient les directives qui aideront les artistes invités (généralement au nombre de trois) à participer au concours et à concevoir leur proposition d'œuvre (maquette).

Directives: emplacement de l'œuvre, matériaux suggérés, contraintes, thématique suggérée (s'il y a lieu), budget alloué à la réalisation de l'œuvre ainsi que la date de l'installation de l'œuvre.

Proposition de l'œuvre: il s'agit de **la maquette**, modèle réduit de l'œuvre qui sera présenté par chacun des artistes invités au comité d'intégration. Chaque artiste réalise une maquette en trois dimensions de l'œuvre, placée dans son environnement immédiat. Toutes les maquettes respectent l'échelle préalablement déterminée par le comité d'intégration.

Lors de la présentation de sa maquette, l'artiste dépose un document écrit établissant les étapes de la conception, de la réalisation ainsi que la ventilation des postes budgétaires.

Un budget est alloué à la réalisation de ces maquettes.

4. Sélection des artistes invités à participer au concours :

Dans certains cas les artistes sont invités par avis public dans les journaux à présenter leur candidature. Cette manière de procéder demande beaucoup de temps et exige une participation importante du secrétariat, le traitement des réponses étant très lourd. À mon avis ce n'est pas la bonne manière de procéder dans ce cas-ci.

Depuis l'application de la Loi sur l'accès à l'information, la consultation de la banque d'artistes du ministère de la Culture et des Communications n'est plus accessible pour les projets à participation volontaire, à moins de se soumettre à tout le processus, ce qui exige beaucoup de temps. Cela étant, nous pouvons procéder de la façon suivante :

- **Création d'un comité léger** composé de trois personnes. Deux d'entre elles seraient des spécialistes en arts visuels qui ont travaillé récemment à la Politique d'intégration des arts à l'architecture (*Il s'agirait des mêmes personnes que celles siégeant au comité d'intégration*). Ces spécialistes, qui sont en général engagés pendant deux ans par le ministère, connaissent à fond les dossiers des artistes inscrits à la banque. La troisième personne pourrait être l'architecte ou moi-même.
 - **Sélection d'une quinzaine d'artistes** à qui nous enverrions une invitation à présenter leur dossier visuel et une brève description du projet du Bassin Brown. Délai : deux semaines.
 - **Projection des dossiers visuels** au comité d'intégration qui retiendrait cinq candidatures ; trois qui seraient invités et deux autres en réserve, au cas où l'un des trois se désisterait.
5. **Invitation par lettre** aux trois artistes retenus. Délai de la réponse : deux semaines.
 6. **Rencontre des artistes avec l'architecte** qui leur remettra les documents techniques du site. Ensemble, ils visiteront le site de telle sorte que les trois artistes auront la même information.
 7. **Conception de l'œuvre et réalisation de la maquette** : deux mois
 8. **Présentation des maquettes**. Elles seront présentées aux membres du comité à tour de rôle, la même journée.
 9. **Délibérations du comité et choix de l'œuvre gagnante**



10. **Budget :** afin d'intéresser des *artistes d'expérience*, je suggère d'affecter un montant minimum de 200 000 \$ pour la réalisation de l'œuvre gagnante et de 2 500 \$ pour chaque maquette. Si le Port prend la responsabilité d'installer l'œuvre i.e. de la transporter, de fournir l'ancrage et l'éclairage, sous la supervision de l'artiste, le montant de l'œuvre peut être diminué. Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas d'œuvre en bronze de dimensions imposantes pour moins de 200 000 \$.

Les spécialistes en arts visuels sont toujours rémunérés pour leur travail : 150 \$ pour une demi-journée. On peut compter qu'ils siégeront deux journées et demie., ce qui ferait 750 \$ pour chacun des deux.

Andrée Côté, membre du conseil d'administration